

Groupe spécialisé GAI

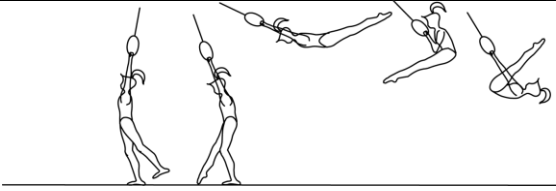
Questions et réponses, précisions programme de compétition GAI AC=Catégories Actifs / J=Catégories Jeunesse

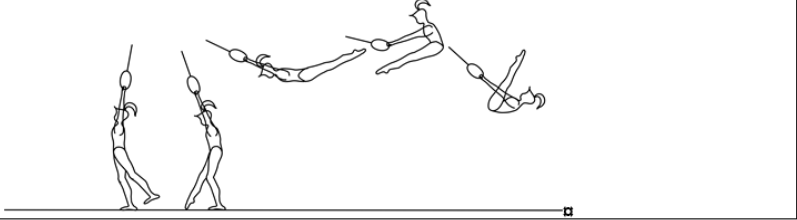




02.25

Anneaux

AC	S'élever directement dans à la suspension après la poussée <ul style="list-style-type: none">Question: Que se passe-t-il si le premier élément est effectué directement après la poussée ?Réponse: N'est pas un élément qui compte, fait partie des virages initiaux. Pas de déduction supplémentaire pour l'aide de l'entraîneur	02.25
AC	20604 Bal. en susp. mi-renv. en arr. et bascule à l'appui (bras td.) <ul style="list-style-type: none">Question : Cet élément doit être exécuté avec les bras tendus ?Réponse : Suppression en français du texte « bras td » (bras tendus) dans table de classification. Mouvement de bascule défini est doit être visible. La position finale de l'élément est bras tendu.	06.24
J / AC	Déduction maximale pour les balancés intermédiaires <ul style="list-style-type: none">Question : Avec un balancé à vide, vous pouvez déduire un maximum de 0,8 point. Deux balancés à vides ensemble donnent un balancé intermédiaire. La déduction maximale restera-t-elle à 0,8 point ?Réponse : Un balancé intermédiaire a une déduction maximale de 0,8 point pour la technique et la tenue	02.24
J / AC	Sortie <ul style="list-style-type: none">Question : La sortie va trop loin. La position dans le salto était bonne. Y a-t-il une définition pour les déductions ?Réponse : Le moment du lâcher ainsi qu'une courbe de vol harmonieuse sont déterminants.	02.24
J / AC	Position de réception <ul style="list-style-type: none">Question : Y a-t-il une déduction possible pour la position de réception à la manière d'une petite, moyenne ou grande erreur ?Réponse : Aujourd'hui, il n'y a pas de déduction spécifique pour la position de réception. Nous estimons que ce point est important (pour la santé) et l'intégrons dans la réflexion pour la révision du programme de compétition.	02.24

	<p>Les mauvaises réceptions doivent aujourd'hui être déduites dans la technique de l'élément. Même lors d'un salto parfait, une déduction est faite si un gymnaste atterrit par exemple avec les jambes tendues.</p>	
AC	<p>Dislocation en av. dans le bal. en av. et s'abaisser à la susp. L'élément « dislocation en av. dans le bal. en av. et s'abaisser à la susp. » aux anneaux balançant a été ajouté à la table de classification comme élément VD7 dans le groupe de structure 2.07 «Les renversements en avant et en arrière»</p> <p>Les exigences techniques pour la dislocation en avant sont les mêmes que celles définies jusqu'à présent. Pour la descente à la suspension, il est important que les hanches soient plus hautes que les épaules et que la descente soit dirigée vers l'avant/le haut. L'élément doit amener de l'amplitude.</p>	01.23
AC	<p>Balancé en av. ½ tour et s'établir à la suspension mi-renv. corps groupé bras tendu à la susp. mi-renv. carpée ou écart Cet élément n'étant pas utile dans le cadre de la construction vers des éléments des catégories supérieures, le groupe spécialisé a pris la décision de ne pas classer cet élément.</p>	10.22
AC	<p>Dislocation en av. dans le bal. en av. au balancé avant L'élément « Dislocation en av. dans le bal. en av. au balancé avant » aux anneaux balançants est classifié en valeur 7 et entre dans le groupe de structure 2.07 Les renversements en avant et en arrière.</p>	10.22
J	<p>C1-A : S'établir à la susp. mi-renversée seul(e), tirer ou pousser</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accrocher les jambes pour l'établissement équivaut à une chute • Saut au sol autorisé sur une ou deux jambes • La technique pour s'établir à la suspension mi-renversée est libre mais doit être fluide et sans aide • S'établir à la susp. mi-renversée fait partie de l'exercice et est évalué 	2014 2020 02.25
AC	<p>Balancer arrière, s'élever à la susp. mi-renversée (précisions) Toucher actif du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le balancer arrière doit se terminer en légère position C- • A la suspension (balancer arr.) il doit y avoir un toucher du sol avec les pieds (le mouvement de courbette doit être visible). Si le sol n'est pas touché il y a une déduction de 0,3 pt (technique). 	2023 2018

	 <ul style="list-style-type: none"> • D'autres fautes techniques lors de l'établissement à la susp. mi-renv. sont déduites des 0,2 pt restants. • L'élément 20304 « Bal. en susp. mi-renv. en av. j. serrées ou écartées et s'abaisser à la susp. » est considéré comme un élément « à lui seul ». Une descente trop précoce peut être déduite 	
J / AC	<p>Anneaux, position mi-renversée (précision) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En position mi-renversée dans le balancer avant ou arrière les jambes doivent être une fois à 90° par rapport aux cordes • Le moment est libre et est fixé de manière déterminante par l'élément qui suit. • Le dynamisme et le rythme de l'élément qui suit ne doivent pas être perturbés. Si cela n'est pas rempli (mi-renv. jambes/cordes 90°) il peut y avoir une déduction technique de 0,1 pt. 	2018
AC	<p>Anneaux, poussée au balancer arrière et établissement à la position mi-renversée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Question : A la poussée les pieds ne touchent pas le sol. Est-ce autorisé ? Réponse : Oui, cela est autorisé à la poussée. Mais le balancé arrière doit être exécuté avec une technique correcte (léger C- à la position finale) et il ne doit pas y avoir une aide active de l'entraîneur 	2018
J	<p>Mouvement de ressort à partir de la C4</p> <ul style="list-style-type: none"> • Question : A partir de la C4 a-t-on le droit en mi-renv. de faire un balancer à vide avec mouvement de ressort ? Réponse : Non, il y a soit un balancer à vide en position mi-renv. (sans mouvement de ressort) soit une position renversée tendue présentée correctement. Si cette dernière n'est pas exécutée correctement, il y a déduction dans la technique et dans la tenue. 	2017

<p>J / AC</p>	<p>Bal. en arr, s'élever corps carpé, bras tendus à la suspension mi-renversée j. écartées ou serrées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Variante 1 : avec Stemm et mouvement de courbette • Variante 2 : seulement avec mouvement de courbette <div data-bbox="368 383 1259 678" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>20207 ¶ ¶ ¶</p> <p>Rschklin.-und-heben-des-geb.-Körpers-mit-gestr.-Armen-zum-Sturzhang-geb./gegr.¶ Bal.-en-arr,-s'élever-corps-carpé,-bras-tendus-à-la-suspension-mi-renversée-j.-écartées-ou-serrées¶</p>  </div> <p style="text-align: center;">Rückschaukeln und heben des...</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="422 790 778 958"> <p>Basis</p>  <p>...gebückten Körpers mit gebeugten Armen zum Sturzhang gebückt</p> </div> <div data-bbox="890 790 1267 958"> <p>SW 6</p>  <p>...gebückten Körpers mit gestreckten Armen zum Sturzhang gebückt</p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div data-bbox="422 1003 778 1171"> <p>SW 5</p>  <p>...gebückten Körpers mit gebeugten Armen zum Sturzhang gebückt</p> </div> <div data-bbox="890 1003 1267 1171"> <p>SW 7</p>  <p>...gestreckten Körpers mit gestreckten Armen zum Sturzhang</p> </div> </div>	<p>2015</p>
<p>AC</p>	<p>Balancers de départ dans les catégories actifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Question: A partir de quand sont-ils jugés en catégorie Actif ? Réponse : dès le début de la poussée, c'est-à-dire dès que les pieds du gymnaste quittent le sol <p>Question : Aux anneaux, les balancés initiaux sont-ils évalués différemment ? Réponse : Une courbette doit être visible et l'angle des épaules doit être ouvert. Les juges doivent porter leur attention sur ces points et appliquer les déductions nécessaires. Le jugement débute dès le moment où les pieds du/de la gymnaste quitte le sol (en début de la poussée).</p>	<p>2015</p> <p>2024</p>

<p>J / AC</p>	<p>Dislocation à la suspension / Dislocation à la susp. mi-renv.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le balancer arrière : La position finale de la dislocation, avant l'établissement à la position mi-renv., est la même que celle dans la dislocation à la suspension • Dans le balancer avant : Dislocation arrière à la suspension mi-renv. ⇒ les bras restent tendus (exception : grande hauteur d'élan) <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="288 501 722 680"> <p>20701 Auskugeln aus dem Rckhkn. im Sturzhang De la pos. mi-renv., dislocation en arr. dans le bal. en arr.</p> </div> <div data-bbox="810 501 1244 680"> <p>20703 Auskugeln aus dem Rckhkn. im Sturzhang und heben zum Sturzhang geb. De la pos. mi-renv., dislocation en arr. dans le bal. arr. à la susp. mi-renv.</p> </div> </div>	<p>2015</p>
<p>J</p>	<p>C3-C : Balancer 3x en susp. mi-renversée, (derrière, devant, derrière)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Question : Déduction ? Si seule la dernière ouverture est présentée - derrière et devant la position mi-renv. est maintenue – ou si la position renversée tendue n'est présentée qu'une seule fois, sans 2 balancers à vide en position mi-renv. ? Réponse : Par ouverture manquante, déduction de 0,3 pt (élément obligatoire ou à choix à plusieurs parties pas exécuté entièrement) • S'il n'y a pas les 3 ouvertures, il manque un élément, déduction 1.2 pt 	<p>2014</p>
<p>J</p>	<p>C4-3 : Bal. en arr., s'élever corps carpé, à la susp. mi-renversée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Question : Déduction ? Si l'établissement est exécuté en position groupée ? Réponse : 0.5 pt. = toute la technique, mais sera compté comme élément à choix. Si le gymnaste commence avec les jambes tendues et ne plie qu'à la fin les jambes, alors selon l'exécution il faut déduire une faute moyenne à petite. 	<p>2014</p>